

SEINE-ESCAUT, UN RÉSEAU D'AVENIR POUR LE TRANSPORT FLUVIAL EUROPÉEN

Dossier de presse | **Septembre 2026**

Le réseau Seine-Escaut est une réalisation emblématique dans le domaine du transport fluvial et de la navigation intérieure. Avec ses 1100 km de voies navigables à grand gabarit, il s'agit de mettre en réseau au cœur de l'Europe 2 pays, la France et la Belgique, et 6 régions : les Hauts-de-France, l'Île-de-France, la Normandie, le Grand Est, la Flandre et la Wallonie. L'ensemble de ses canaux, rivières et fleuves à grand gabarit relieront les bassins de la Seine et du Nord-Pas-de-Calais en France à celui de l'Escaut en Belgique. Ce projet ambitieux, fruit d'une coopération européenne inédite, comprend la modernisation et la régénération des voies navigables existantes, ainsi que la construction du "maillon fluvial manquant", le Canal Seine-Nord Europe de 107 km.



● SEINE-ESCAUT EN BREF

1^{er} réseau de transport fluvial durable à grand gabarit d'Europe

1 100 km de voies navigables entre la Belgique et la France (dont une nouvelle liaison fluviale de **107 km** entre Compiègne et Aubencheul-au-Bac : le Canal Seine-Nord Europe)

À horizon 2035, plus de **9,8 milliards de tonnes-km** sur la voie d'eau (soit l'équivalent de **2,3 millions de trajets en poids lourds évités**)

5 ports maritimes (Le Havre, Rouen, Dunkerque, Anvers et Zeebrugge), **60** ports intérieurs, **90** ports de plaisance

360 communes desservies

Seine-Escaut est un investissement pour l'avenir du transport durable en Europe. Il représente un engagement envers un transport décarboné, adapté aux défis économiques et écologiques à venir. Ce réseau est un atout majeur pour les territoires traversés, offrant des opportunités de création de richesses et d'emplois à long terme, tout en contribuant à la transition énergétique et à la lutte contre le changement climatique.

Seine-Escaut est aussi **un symbole de coopération transfrontalière exemplaire**, qui répond aux besoins économiques et commerciaux actuels et futurs, mais participe aussi à l'aménagement d'un territoire de plus de 40 millions d'habitants. Cette collaboration franco-belge est soutenue par la Commission européenne, l'Agence de financement des infrastructures de transport de France (AFIT France), la Région flamande, la Région wallonne, les Régions Grand-Est, Hauts-de-France, Ile-de-France et Normandie et les agences de l'eau en France.



Convoi fluvial sur la Seine (Crédit photo : ©Francis Cormon)

LES 3 PILIERS DU RÉSEAU SEINE-ESCAUT :

INNOVATION, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le réseau Seine-Escaut, est l'illustration d'une **vision stratégique** pour l'avenir et le développement des transports durables en Europe. Ce projet ambitieux s'articule autour de trois piliers fondamentaux :

- **Mobilité du futur** : Seine-Escaut est conçu pour être un moteur d'innovation dans le domaine du transport. En créant une nouvelle offre de transport des marchandises et des personnes, ce réseau fluvial vise à transformer progressivement la manière dont les biens et les personnes se déplacent à travers l'Europe. L'accent est mis sur le report modal vers le fleuve, une démarche qui favorise le transport fluvial, reconnu pour son efficacité énergétique et sa faible empreinte carbone. Cette initiative s'inscrit dans une perspective de mobilité durable, répondant aux défis contemporains de congestion des routes et de réduction des émissions de gaz à effet de serre.
- **Développement économique et emploi** : le réseau Seine-Escaut est un levier de croissance économique significatif. En facilitant le transport de marchandises, il stimule l'activité économique des régions qu'il traverse. Cette dynamique se traduit par la création d'emplois directs et indirects, notamment dans les secteurs de la logistique, de la construction navale, et des services connexes. Le réseau favorise également le développement de nouvelles zones industrielles et logistiques, renforçant ainsi l'attractivité économique des territoires concernés.
- **Transition écologique** : en phase avec les objectifs du Pacte Vert européen (*Green Deal*), Seine-Escaut joue un rôle crucial dans l'adaptation au changement climatique. Le projet s'engage à promouvoir une gestion durable des ressources en eau et à minimiser son impact environnemental. Les initiatives incluent l'utilisation de technologies propres, la préservation de la biodiversité le long des voies navigables, et la mise en œuvre de pratiques de construction respectueuses de l'environnement. Ce réseau fluvial est donc un exemple concret de la manière dont les infrastructures de transport peuvent contribuer à la transition écologique.



Réouverture du Canal Condé-Pommeroeul et zones de compensation environnementale
(Crédit photo : ©VNF Ph. Houzé)

● PROJETS CLÉS ET RÉALISATIONS :.....

Le réseau Seine-Escaut marque une avancée significative dans le développement des infrastructures fluviales européennes. Plusieurs projets clés ont été réalisés ou sont en cours, témoignant de l'ambition et de l'efficacité de ce réseau transfrontalier.

La **modernisation de l'axe de la Lys en Flandre** pour les bateaux de classe CEMT Vb se poursuit. Après la réalisation du nouveau complexe d'écluses à Vive-Saint-Bavon, les travaux sur les berges en aval de l'écluse battent leur plein. À Kuurne, le pont routier a été surélevé afin de permettre le passage des bateaux transportant trois couches de conteneurs. Le permis pour la rénovation du pont Wevelgem-Lauwe (actuellement le plus bas sur la Lys) a été obtenu et les travaux ont débuté en août 2026.

Afin de favoriser l'accès à l'industrie le long du canal Roulers-Lys, des études ont été lancées pour rénover les quais et agrandir le complexe d'écluses à Ooigem avec une nouvelle écluse.



Les nouvelles berges de la Lys à Zulte (Crédit photo : ©De Vlaamse Waterweg nv)

La modernisation du **site éclusier d'Obourg** sur le canal du Centre à grand gabarit, en Wallonie, est un chantier clef pour le réseau Seine-Escaut. La création d'une deuxième écluse de 149 mètres de long et 12,5 mètres de large permettra notamment de supprimer un point de blocage entre la zone économique d'Obourg et la France.



Modernisation du site éclusier d'Obourg sur le canal du Centre, en Wallonie (Crédit photo : ©SPW)

Un autre développement notable est la réouverture du **Canal Condé-Pommeroeul**, qui était fermé à la navigation depuis 1992. L'élargissement, l'aménagement et la remise en navigation en juillet 2024 de ce tronçon transfrontalier de 11 km entre le Nord de la France et la dorsale wallonne permet aux bateaux de gabarit 3 000 tonnes de gagner une demi-journée de navigation en évitant un détour de 30 km par le canal de Nimy-Blaton-Péronnes.

Les travaux d'allongement à 144 m de l'**écluse de Quesnoy-sur-Deule** (Nord-Pas-de-Calais) ont permis d'homogénéiser la longueur de l'ensemble des écluses sur l'axe Deûle-Lys et ainsi d'absorber les augmentations de trafic fluvial sur cet itinéraire à grand gabarit.



Allongement de l'écluse de Quesnoy-sur-Deûle en 2025 (Crédit photo : @INGEO)

Du côté du bassin de la Seine, les travaux du **barrage de Poses-Amfreville** sont terminés après cinq années de travaux. Les travaux de rénovation de cet ouvrage majeur du réseau fluvial de la Seine, vont permettre de garantir sa pérennité et de fiabiliser son fonctionnement essentiel à la fois pour la navigation sur la Seine aval mais aussi pour l'écosystème environnemental du fleuve et de ses rives.



Nouveau pont passerelle de Poses (Crédit photo : @VNF)

Enfin, le **Canal Seine-Nord Europe** franchit de nouvelles étapes dans sa réalisation avec l'avancement de plusieurs opérations majeures. Dans l'Oise, la construction de l'écluse de Montmacq-Cambronne-lès-Ribécourt se poursuit, tandis que les travaux de creusement du Canal s'engagent sur les 18 kilomètres du premier secteur de TOARC (Terrassements, Ouvrages d'Art et Rétablissements de Communication). Dans la Somme, les travaux préparatoires à la construction du futur Pont-Canal ont débuté. Dans le Nord-Pas-de-Calais, le lancement des travaux de l'écluse d'Oisy-le-Verger, en juin 2026, a marqué le démarrage des travaux du canal sur ce territoire. À partir de 2027, l'attribution des marchés relatifs aux écluses ainsi que les 5 marchés TOARC entre l'Oise et le Nord permettra d'engager les travaux sur l'ensemble du tracé du projet.



Le Pont-Canal de la Somme
(Crédit photo : ©Canalieu Lavigne Chéron architectes)



Chantier de l'écluse de
Montmacq-Cambronne-lès-Ribécourt dans l'Oise
(Crédit photo : ©SCSNE-Odile et Jean-Christophe Hecquet)

Ces réalisations et projets en cours illustrent l'ampleur et la complexité du réseau Seine-Escaut, un projet ambitieux qui façonne l'avenir du transport fluvial en Europe.



Le pont-cycliste De Blauwersbrug à Menin en Flandre, inauguré en août 2025
(Crédit photo : ©De Vlaamse Waterweg nv)

SEINE-ESCAUT,

LES CONTOURS D'UN FUTUR DURABLE ET PROSPÈRE

Alors que le réseau Seine-Escaut continue de se développer, les prochaines étapes et objectifs se dessinent clairement :

- **À court terme**, l'accent est mis sur la finalisation des travaux en cours, ainsi que sur l'amélioration continue des infrastructures existantes pour optimiser leur efficacité et leur durabilité.
- **À moyen terme**, l'objectif est de renforcer l'intégration du réseau dans le tissu économique et écologique européen, en augmentant le volume de marchandises transportées et en étendant les liaisons fluviales pour une meilleure connectivité.

Le réseau Seine-Escaut est donc bien plus qu'une infrastructure de transport : c'est un projet visionnaire, qui incarne l'engagement de l'Europe envers un avenir durable et interconnecté. Les efforts continus de tous les partenaires impliqués garantissent non seulement la réussite de ce projet, mais aussi sa contribution significative à un environnement plus sain et à une économie plus robuste en Europe.

Une synergie de partenaires et de financeurs

Le succès du réseau Seine-Escaut repose sur une synergie unique entre divers partenaires institutionnels et financiers. Chacun de ces acteurs apporte une contribution spécifique, qu'il s'agisse d'expertise technique, de gestion des voies navigables ou de soutien financier. Cette collaboration multidimensionnelle entre les entités françaises, belges et européennes illustre parfaitement l'efficacité d'une coopération transnationale pour réaliser des projets d'infrastructure d'envergure.

Afin de répondre aux enjeux stratégiques du réseau Seine-Escaut et de mettre en œuvre la décision d'exécution, plusieurs groupes de travail transfrontaliers ont été mis en place ces derniers mois :

- Un premier groupe, consacré aux **carburants alternatifs**, finalise une étude visant à définir une feuille de route coordonnée pour le déploiement d'infrastructures d'avitaillement et de recharge sur le réseau.
- Un deuxième groupe réalise un **état des lieux de la disponibilité et de la gestion de l'eau** à l'échelle du réseau.
- Parallèlement, une étude sur les **retombées socio-économiques** est menée afin d'identifier les futurs acteurs du réseau et les leviers de développement économique associés.
- Enfin, un quatrième groupe a élaboré une cartographie harmonisée du réseau intégrant notamment **les données de gabarit et les caractéristiques des différents tronçons**.

● LES PARTIES PRENANTES AU RÉSEAU SEINE-ESCAUT :.....

- La **Commission Intergouvernementale (CIG) Seine-Escaut**, organe politique de gouvernance entre la France, la Flandre et la Wallonie.
- Le **Groupement européen d'intérêt économique (GEIE) Seine-Escaut**, instance partenariale créée le 26 mars 2010 entre les 4 acteurs de la voie d'eau en France et en Belgique : Voies navigables de France (VNF), la Société du Canal Seine-Nord Europe (SCSNE), De Vlaamse Waterweg nv (DVW) et le Service public de Wallonie (SPW).
- **De Vlaamse Waterweg nv (DVW)**, qui assure la mise en œuvre du réseau en Flandre.
- Le **Service public de Wallonie (SPW)**, qui assure la mise en œuvre du réseau en Wallonie.
- **Voies navigables de France (VNF)**, qui assure la mise en œuvre du réseau dans les bassins de la Seine et du Nord-Pas de Calais en France.
- La **Société du Canal Seine-Nord Europe (SCSNE)**, en charge de la construction du Canal Seine-Nord Europe.

● LES SOUTIENS FINANCIERS DU RÉSEAU SEINE-ESCAUT :.....

- L'**Union européenne** qui, au travers du mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE), a déjà accordé 1,8 milliard d'€ au réseau Seine-Escaut depuis 2007
- La **République française**
- La **Région wallonne** et la **Région flamande**
- Les **collectivités territoriales françaises** : les Régions Grand Est, Hauts de France, Ile de France, Normandie, des départements et des intercommunalités
- Les **agences de l'eau** en France

● CONTACTS ET INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES :.....



Inscrivez-vous à notre
lettre d'information

Contact presse et médias :
secretariat-geie@seine-scheldt.eu

Suivez l'actualité du réseau :
seine-scheldt.eu

 [Réseau Seine-Escaut](#)

Découvrez
le rapport
d'activité
2025
du Réseau
Seine-
Escaut



[Découvrir](#)